



AVIS PUBLIC

Recours possible auprès de la Commission municipale du Québec afin d'examiner la conformité avec le plan d'urbanisme no 248-2015 du règlement no 347-2024 modifiant le règlement de zonage no 249-2015

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 2 décembre 2024 2024, le Conseil de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a adopté le projet de règlement numéro 347-2024 modifiant le règlement de zonage numéro 249-2015 afin de mettre à jour les dispositions sur les piscines en fonction du règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles et de modifier les définitions relatives à certaines typologies d'habitations.
2. Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du règlement ci-haut mentionné par rapport au plan d'urbanisme numéro 248-2015.
3. Cette demande doit être transmise à la Commission dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis.
4. Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, celle-ci doit donner son avis sur la conformité du règlement au plan d'urbanisme dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour demander à la Commission son avis sur la conformité du(des) règlement(s) au plan d'urbanisme.

5. Les coordonnées de la Commission municipale du Québec sont les suivantes :

Commission municipale du Québec 500, boulevard René-Lévesque Ouest

Bureau 24.200, 24e étage, Case postale 24, Montréal (Québec) H2Z 1W

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 5e jour de décembre 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eric Emond', written in a cursive style.

Eric Emond
Directeur général et greffier-trésorier



**Sainte Rose
du Nord**

Certificat de publication

Je soussigné, Eric Emond, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité, le jeudi 5 décembre 2024 et affiché sur le babillard à l'édifice municipal.

Le directeur général et greffier-trésorier,

Eric Emond